

**Bilan pédagogique**  
**« Aide aux devoirs »**  
**Vendredi 1<sup>er</sup> Juin 2007**

**Présents :**

M. Moufflard, Principal du collège N. Appert  
Mme Petit, Principale adjointe du collège L. Grignon  
M. Bardout, Directeur école élémentaire F. Buisson  
M. Avet, maître E école élémentaire Mt St Michel  
Mme Larue, professeure d'anglais au collège L. Grignon  
Mme Ponchon, professeure de Mathématiques au collège L. Grignon  
M. Tassot, assistant d'éducation au collège N. Appert  
Mme Lange, coordonnatrice de la ZEP Rive Gauche

**Bilans par établissement :**

**① Élémentaire F. Buisson :**

Au départ, 2 groupes d'aide :

- 1 avec 5 élèves nécessitant une aide méthodologique.
  - 1 avec 4 élèves nécessitant une aide méthodologique et une aide à la lecture.
- Le groupe de 5 élèves a toujours été stable avec des élèves motivés et des parents réceptifs au travail fait en aide.
- Le groupe de 4 élèves s'est désagrégé au fur et à mesure de l'année pour des raisons diverses :
- parents trouvant que l'aide était une contrainte horaire pour eux .
  - parents ne désirant plus que leur enfant soit en aide.
  - Départ de l'animatrice en mars.
- Il ne restait plus qu'1 élève qui a été intégré dans le groupe de 5.
- Pour les élèves assidus le bilan est positif :
- leur travail était à jour en classe.
  - Bonne préparation pour la 6<sup>ème</sup>.
  - L'aide méthodologique a porté ses fruits.
- *Les moins :*
- difficile d'établir des objectifs sur l fiche de suivi par semaine → plus facile de le faire par période (ce qui a été fait).
  - Pas suffisamment de liaison entre l'intervenant et l'enseignant malgré la fiche de suivi.
  - Mettre en place 1 ou 2 réunions entre l'enseignant et l'intervenant pour mettre au point l'aide méthodologique et échanger par rapport aux élèves (progrès, nécessités, difficultés...).
  - Repenser la fiche de liaison (simplification).

**② Élémentaire Mt St Michel :**

Au départ 1 groupe d'aide de 4 élèves. En janvier 2007, 2 élèves sont sortis de l'aide et 2 sont entrés.

- Pas de problème d'assiduité.
- Beaucoup d'aide méthodologique (apprentissage de leçons et mémorisation).
- L'aide a permis de réellement mettre en place un travail individuel en méthodologie qui a porté ses fruits pour les élèves.
- Avoir un suivi lorsque l'élève change d'école : signaler l'aide, faire suivre le cahier.
- *Les moins :*
- perte de temps quand les leçons ou les devoirs ne sont pas copiés.
  - Repenser la fiche de liaison au niveau des objectifs → par période plutôt que par semaine (comme PPRE).

### ③ Élémentaire P.Curie

Au départ 2 groupes de 5 élèves.

Le dispositif a fonctionné toute l'année mais a sollicité quelques interrogations :

- Des absences d'intervenants ont posées quelques difficultés dans le suivi des élèves et dans la façon d'appréhender l'aide par les élèves (chahut au départ, manque de concentration).
- La liaison des intervenants et des enseignants est parfois difficile à mettre en place ➤ la présence d'un enseignant dans le dispositif est nécessaire pour avoir un bon suivi.
- Par rapport aux élèves : bénéfique certain pour ceux assidus à l'aide.

### ④ Collège N.Appert

L'aide s'est mise en place après les vacances de la Toussaint.

- Progrès effectifs constatés par les professeurs lors des conseils de classe ;
- L'importance du cahier de liaison comme outil de suivi est reconnu mais a été difficile à mettre en place, les retours aux professeurs étaient plutôt informels.
- L'aide a lieu au CDI ce qui permet d'avoir les manuels oubliés, les ouvrages aidant, dictionnaires,....
- *Les remarques :*
  - revoir l'outil de suivi afin :
    - qu'il mette en valeur l'effet de l'aide.
    - Qu'il devienne un élément nécessaire de liaison entre l'élève/ l'intervenant /les enseignants/ les parents.
    - Que la fiche de suivi soit remplie régulièrement par les professeurs et l'intervenant.
  - il y a eut peu de changement dans les groupes.
  - Un problème récurrent est l'oubli de l'écriture des devoirs et/ou des leçons → il serait bien de mettre en place un casier par classe pour que les professeurs puissent y mettre les photocopies utilisées en cours par exemple.
- *Les difficultés :*
  - plusieurs familles craignent le retour tardif lors des mois d'hiver → proposer aux élèves de se regrouper pour le retour.
  - L'aide est parfois ressentie comme une « punition », une contrainte par les élèves surtout à partir du mois de mars :
    - Plusieurs absences non justifiées.
    - Excuse non valable pour les absences.
    - Nécessité de négociations régulières avec le professeur principal.

### ⑤ Collège L.Grignon

L'aide s'est mise en place pour tous les 6<sup>ème</sup> de 15H30 à 16H30 tous les soirs après les cours.

- *Le bilan est plutôt positif :*
  - le travail était fait pour tous les élèves.
  - Retour de l'évolution des élèves en conseil de classe, un professeur de la classe étant au moins une fois présent sur la semaine dans l'aide.
  - Pas d'absentéisme du fait de l'horaire.
  - Les groupes ont évolués sur l'année. Des élèves sortant et entrant dans le dispositif en fonction des bilans réguliers par les professeurs.
  - L'attitude des élèves évoluant, on constate un grand plus par rapport à la gestion matérielle et à la légitimité de l'aide.
  - Adhésion des familles dans la grande majorité des cas : l'aide est présentée comme un PPRE spécifique.
- *Les moins :*
  - les élèves n'ont pas forcément le matériel adéquat aux devoirs.
  - La fiche de suivi n'est pas toujours facile à gérer : trop de rajout, le tableau n'est pas forcément utile, les annotations sont importantes. Il faudrait la simplifier en gardant plus de place pour l'annotation.

- Le professeur privilégie parfois plus sa matière. Il faudrait plus généraliser et ouvrir vers l'aide aux apprentissages.

➤ *La continuité :*

- présence d'un enseignant dans le dispositif.
- Alignement des heures d'aide pour toutes les classes de 6<sup>ème</sup>.
- Réunion de tous les intervenants pour agir dans le même sens.

© Bilan général

- le bilan étant positif l'aide en CM2 et 6<sup>ème</sup> continue pour l'année 07/08.
- Nous souhaitons en faire également profiter les CP et 5<sup>ème</sup> si financièrement cela est possible.
- La présence d'un enseignant est nécessaire dans le dispositif.
- La fiche de suivi sera revue et modifiée : simplification, instrument d'échange entre l'intervenant, l'équipe enseignante et la famille.
- Des réunions plus instituées doivent permettre de faire évoluer les groupes en fonction de l'évolution des élèves dans leur travail.
- Les jours d'interventions dans le 1<sup>er</sup> degré seront modulés en fonctions des Activités Municipales d'Eveil.
- L'aide aux apprentissages commencera au 1<sup>er</sup> octobre 2007 après les résultats aux évaluations nationales en 6<sup>ème</sup> et CM2.